

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 37 (2007)
Heft: 4

Rubrik: Enquête

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comment publier un livre sans se ruiner?

Vous voulez publier vos Mémoires, une plaquette de poèmes ou une étude historique, mais sans avoir à investir vos dernières économies? Il y a des moyens simples de produire un livre. Et surtout d'éviter les contrats ruineux avec des éditeurs.

Régulièrement, nous recevons à *Génération* des coups de fil et des lettres de lecteurs désespérés. Ils voulaient publier un livre, un roman, un récit de vie, une étude d'histoire locale et ils se trouvent embarqués dans une galère dont ils ne voient plus le bout.

Ces écrivains en herbe ont le sentiment pénible de s'être fait avoir. En réalité, ils n'ont souvent pas pris les renseignements nécessaires et ont signé trop vite des contrats pourtant assez clairs. Le désir fou de voir leur œuvre imprimée l'a emporté sur la raison, malheureusement. De telles déconvenues sont légion, par méconnaissance des pratiques des milieux de l'édition, qui profitent parfois de ce flou plus commercial qu'artistique...

A compte d'auteur

Appelons-le Claude. Cet écrivain vaudois, qui a déjà publié plusieurs romans, se plaint amèrement du sort que lui réservent les éditeurs. Mais il craint en donnant son nom d'être plus mal traité encore. Pour son dernier livre, par exemple, il a dû avancer plusieurs milliers de francs, afin que l'éditeur accepte de mettre son œuvre sous presse. Une pratique assez courante, semble-t-il.

Mais le plus curieux, c'est qu'il n'a jamais obtenu de décompte pour ses livres précédents et aucun remboursement... Il



Bildagentur Baumann AG

ignore donc combien l'éditeur a vendu d'exemplaires, ce qui est frustrant, estime-t-il. Et surtout il n'a rien touché de la part qui lui revenait, selon le contrat. L'éditeur en cause se plaint de la conjoncture. Oui, mais Claude a vendu lui-même ➔

Créer son livre soi-même, c'est devenu facile grâce à l'ordinateur.



cent cinquante exemplaires de son dernier ouvrage. Preuve qu'il peut se vendre, non? En confiant ses œuvres à un éditeur connu, Claude espérait qu'elles seraient ainsi mieux diffusées. Un argument qu'utilisent souvent les éditeurs et qui fait mouche auprès des apprentis écrivains. Mais ce service est en réalité très limité, à peine une mention sur le site internet de l'éditeur...

En effet, du côté de la distribution, mieux vaut ne pas se faire d'illusion. Une de nos lectrices, Hélène Guyot, nous écrivait récemment: «J'ai fait éditer mon troisième livre «à la carte», un système qui évite de trop grandes pertes (surtout pour l'éditeur!). De mon côté, je dois en assurer la diffusion, ce qui est loin de s'avérer une petite affaire. J'en ai déjà écoulé une centaine à la force du poignet...»

Dans le système «à compte d'auteur», plusieurs modalités sont possibles. En gros, c'est l'auteur qui finance les frais d'impression. Si ces frais sont couverts par les ventes, tant mieux, l'auteur percevra une toute petite part sur l'excédent. Sinon, il en sera de sa poche.

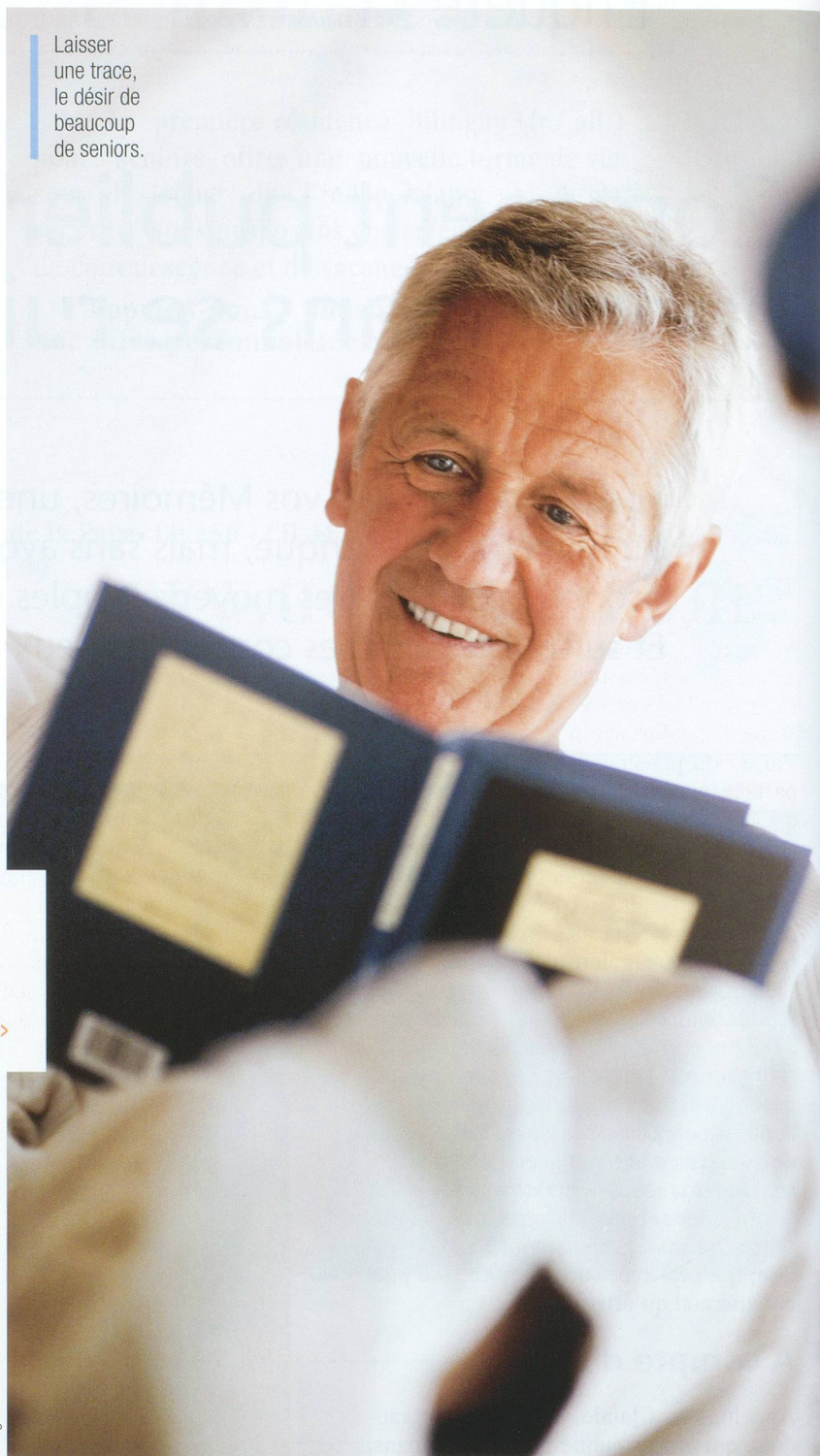
«J'en ai déjà écoulé
une centaine à
la force du poignet!»

Dans les contrats de type «à la carte», l'auteur s'engage à acheter les cent premiers exemplaires au prix fort, une quarantaine de francs pour un ouvrage de taille moyenne. S'ils sont écoulés, l'éditeur procède à un second tirage de cent, sur lesquels l'auteur perçoit par contre un pourcentage. Les tirages étant rarement élevés en Suisse romande, le calcul est facile.

De l'artisanat

Marie Götschmann a encore chez elle quelques exemplaires d'*Escapades*, son récit de vie, sorti de presse en 2005. Aujourd'hui âgée de 86 ans, elle parle de cette aventure éditoriale avec humour et philosophie. «Heureusement que je ne me rendais pas compte de ce qui m'attendait», se souvient-elle. Marie a tapé elle-même son texte sur un ordinateur, qu'elle a dû d'ailleurs changer en cours de route. Des frais non prévus et conséquents... «Durant

Laisser
une trace,
le désir de
beaucoup
de seniors.



Bildagentur Baumann AG

toute cette phase d'écriture, j'ai pris beaucoup de plaisir à me replonger dans mes souvenirs, il me semblait que j'étais à nouveau avec toutes les personnes que j'évoquais, alors que je vis seule», se rappelle-t-elle.

C'est en pensant à tous ces amis rencontrés au cours de ses voyages dans le monde entier qu'elle a voulu cou-

cher ses Mémoires sur le papier. Armée de sa disquette, elle a ensuite consulté des imprimeurs dont les offres l'ont quelque peu surprise. «L'un d'entre eux me demandait 149 francs par volume, une vraie fortune pour moi!» Finalement, le livre lui est revenu à 48 francs pièce, ce qui est déjà bien assez cher, à son avis. Trois cents

exemplaires ont été imprimés, «dont la qualité n'était pas vraiment très satisfaisante, note-t-elle. Je ne suis bien sûr pas rentrée dans mes frais.»

Elle en a vendu un certain nombre au prix coûtant et donné aussi, à des personnes qui n'avaient pas les moyens de l'acheter. «Mon livre, c'est vraiment de l'artisanat, du *home-made*»,

«Un éditeur me demandait 149 francs par volume!»

s'amuse Marie Götschmann. «Je n'avais pas les relations qu'il fallait dans ce milieu, ni les connaissances techniques nécessaires.»

Toute cette entreprise lui a demandé de l'énergie, dont heureusement elle ne manque pas, puisqu'elle revient à peine d'un périple en Indonésie. Le bilan, quelques années après, est plutôt positif: «Je ne me suis pas ruinée, je me suis offert cet investissement, et j'ai eu du plaisir à écrire. Un plaisir partagé par mes amis, d'après ce qu'ils m'ont dit, mais ce chapitre est clos et je ne recommencerai pas! Un conseil à ceux qui sont tentés par cette expérience? Négociez mieux avec les imprimeurs!»

Imprimeurs, éditeurs, la barrière est floue lorsqu'il s'agit de livres produits par des amateurs.

ainsi été réalisés, qu'elle a donnés à son entourage. «La facture d'environ deux mille francs m'a été offerte par mon mari. Pour moi, c'était un superbe cadeau! raconte-t-elle. Je suis contente du résultat, c'est un très joli cahier et je peux en réimprimer facilement si cela s'avère nécessaire.»

De nombreuses personnes âgées sont tentées par l'écriture du récit de leur vie. May Anderegg, qui a de l'expérience, s'est mise à aider des amis à la rédaction de leurs

Mémoires. «Le processus d'écriture prend beaucoup de temps, mais au-delà de la trace que l'on veut laisser, c'est une pratique très enrichissante sur le plan personnel.»

Un prof lucide

Pierre Jeanneret est professeur d'histoire à la retraite. Il a eu affaire avec des éditeurs à maintes reprises, pour la publication d'études comme son *Histoire du Parti ouvrier et populaire vaudois, 1943-2001* (Editions d'En Bas). Les éditeurs comptent pour ce genre de travaux scientifiques sur l'aide de fonds de la Confédération, notamment.

Pierre Jeanneret a opté pour la formule de la brochure toute simple pour sa dernière monographie sur le chalet de la Verneyre à Villars-sur-Ollon. «Il

s'agit d'une étude d'histoire très locale, qui intéresse un public régional, ce qui m'a poussé à ce type de présentation.» Il a déposé des exemplaires auprès de l'Office du Tourisme de Villars et grâce à un vaste réseau personnel, il peut compter vendre facilement ses cinq cents brochures. «Vouloir publier un livre, en particulier ses Mémoires est devenu un véritable phénomène de société. Tout le monde croit savoir écrire et, pire, croit mériter d'être lu. Cette inflation d'auteurs amateurs porte aussi préjudice à l'édition, qui est saturée de manuscrits. Il faut savoir rester humble et lorsqu'on a envie de laisser une trace, concevoir soi-même son livre avec un ordinateur et les conseils de quelques proches qui s'y connaissent en informatique», constate l'historien. ■

Les livres cités

Escapades, Marie Götschmann, La Tour-de-Peilz, tél. 021 944 04 66

Gabriella, Hélène Guyot, Genève, tél. 022 328 84 78

La Verneyre, un chalet d'alpage dans les Montagnes d'Ollon, Pierre Jeanneret, Grandvaux, tél. 021 728 78 93

Restons modestes!

May Anderegg a, elle aussi, eu envie d'écrire ses souvenirs, entre son enfance à Neuchâtel, sa famille italienne et son installation à Genève. Passionnée d'écriture autobiographique, elle aime prendre la plume pour retrouver les anecdotes du passé. Au fil de l'écriture, c'est à ses nombreux petits-enfants qu'elle a pensé, ainsi qu'à tous ses proches. «Je n'ai jamais eu l'ambition de faire une œuvre pour le grand public, dit-elle. Il n'y avait pas non plus d'idée marchande.» Elle a saisi son texte sur un ordinateur, et a demandé des conseils à un ami graphiste, qui possédait un scanner, pour insérer des images. Elle a ensuite fait faire des photocopies, qu'elle a assemblées simplement, selon une technique de reliure qu'on trouve dans les papeteries. Cent exemplaires ont

Faites votre livre vous-même

- Tapez vous-même le texte sur un ordinateur. Le format A4 est le plus courant et le moins onéreux.
- Les photos, scannées sur un appareil courant, seront ensuite insérées dans votre livre à l'endroit que vous choisirez.
- Prenez contact avec plusieurs imprimeurs, comparez leurs offres et demandez sous quelle forme ils souhaitent recevoir le texte (Word, PDF, etc.).
- Envisagez également sur une imprimante de bureau.
- Ces pages seront ensuite photocopiées dans un magasin spécialisé (Copy Quick ou équivalent). Ces commerces assurent également la reliure.
- Mais vous pouvez relier vos exemplaires avec un matériel que l'on trouve en papeterie.
- Prévoyez un petit tirage. Un nouveau tirage est toujours possible.
- Pour un tirage modeste de 100 exemplaires, votre livre ne devrait pas vous coûter plus de 20 francs pièce.
- Pour la distribution de votre œuvre, faites marcher votre réseau familial et amical.
- Adressez des courriers aux journaux régionaux, proposez des rencontres et des conférences dans les clubs locaux.
- Soyez entreprenant, restez optimiste. Sachez que tout le processus vous prendra beaucoup de temps et d'énergie et ne vous rapportera en aucun cas de l'argent.